

## Les priorités

de Jean-Marie Morisset



**"Je continuerai à oeuvrer pour le renforcement des solidarités des communes du Canton en soutenant le développement et les projets de la Communauté de Communes du Pays Sud-Gâtine"**



***" Une élection cantonale, ce n'est pas une élection politique. C'est avant tout le choix d'un homme ou d'une femme, choix fondé sur sa compétence, son expérience, sa qualité humaine et sa disponibilité."***

**Nous souhaitons donc, aujourd'hui, avec votre appui, continuer à être à votre écoute, défendre avec efficacité les intérêts de notre canton et mettre notre expérience, notre conviction et notre énergie au service de tous.**

**Vous pouvez compter sur notre disponibilité pour conduire le canton de Mazières en Gâtine dans la prochaine décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle.**

Jean-Marie MORISSET  
Le candidat

Hélène BLAUD  
La suppléante

Vu, le candidat - Imprimerie Raynaud (Coulonges/L'Autize) - imprimé sur papier recyclé

ÉLECTIONS CANTONALES 2008

# JEAN-MARIE MORISSET



Hélène BLAUD  
suppléante

**Le sens des réalités**

**Majorité Départementale**



## Jean-Marie MORISSET

Le Candidat

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis maintenant plusieurs années, vous m'avez manifesté votre confiance et votre estime pour représenter notre Canton de Mazières en Gâtine au Conseil Général.

Fier de vivre au milieu de vous, dans un canton riche du dynamisme de ses habitants, des initiatives de ses élus et de ses projets multiples, je souhaite poursuivre mon action pour accompagner le développement de nos douze communes.

*C'est pourquoi, je vous propose d'être à nouveau candidat à l'occasion de l'élection du dimanche 9 mars prochain.* Mon attachement à notre canton que je connais bien, ma volonté de contribuer au développement de ses communes et au mieux-être de ses habitants ont motivé cette décision.

Je le fais cette fois-ci avec ma suppléante, Hélène BLAUD, domiciliée à Saint Georges de Noisé qui a accepté de m'accompagner dans cette fonction.

Un Conseiller Général efficace et respectueux de ses électeurs ne peut être qu'une femme ou un homme enraciné dans son canton et disponible. Cet enracinement local, je le vis essentiellement aux côtés des Maires et élus municipaux de notre canton, avec lesquels je travaille pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives.

J'aurai particulièrement à coeur, comme je l'ai fait au cours de ce mandat, de soutenir l'ensemble des actions et projets portés par la Communauté de Communes, structure qui privilégie une démarche constructive permanente pour renforcer les liens entre tous les acteurs.

*Avec votre soutien renouvelé et fort de mon implication, je souhaite continuer à défendre les intérêts de notre canton.*

Je vous remercie donc par avance de la confiance que vous voudrez à nouveau me témoigner dimanche prochain.

Jean-Marie MORISSET  
Conseiller Général sortant

élections cantonales mars 2008



## Hélène BLAUD

La suppléante

Sans être engagée dans un Conseil Municipal, j'ai rencontré les élus des communes et de la Communauté de Communes dans le cadre de mes responsabilités associatives ou professionnelles.

Il y a, dans le Canton, une vie sociale riche avec ses écoles, son collège, ses maisons de retraite. Il y a dans le Canton, une vie économique active avec son agriculture, son artisanat, ses commerces et ses entreprises. Il y a, dans le Canton, une vie associative dynamique.

Dans cette vie sociale, économique et associative, Jean-Marie MORISSET me propose d'apporter mon expérience et ma connaissance du terrain pour accompagner les projets de notre Canton. Je le fais avec enthousiasme.

Hélène BLAUD  
Suppléante

### Pour un canton

#### dynamique et solidaire

Le Conseil Général ne s'occupe pas de tout. Mais, il a un rôle essentiel dans certains domaines : le social, la voirie départementale, les collèges.

Dans ces domaines, il a beaucoup fait pour notre Canton. En effet, qu'il s'agisse de la mise en sécurité des routes (déviation de Mazières), de la réhabilitation du collège, de la rénovation des maisons de retraite de La Ménardière et de Château-Bourdin ou de l'aide aux personnes en difficulté, notre canton a été bien doté au cours de ces dernières années.

Mais le Conseil Général a fait plus encore: l'aide à l'emploi, le partenariat avec les communes pour aménager leur territoire, les interventions en faveur du milieu rural et de l'environnement, la contribution à la sauvegarde locale ont été privilégiés.

Et notre canton en a largement profité grâce, notamment, au partenariat efficace entre les élus communaux et votre Conseiller Général pour obtenir les aides.

Les projets des communes ont bénéficié d'un soutien non négligeable de la part de la collectivité départementale (87 dossiers pour près de 1,2 million d'euros).

Les investissements de la Communauté de Communes ont été soutenus à hauteur de plus d'un million d'euros.

"Le sens des réalités"

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE